

Additifs alimentaires artificiels

M. Yewchuk: Non, monsieur l'Orateur, je voudrais prendre la parole.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La présidence donne la parole au député de Welland.

M. S. Victor Railton (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, c'est avec un certain émoi que je participe à ce débat scientifique, puisque le leader de l'opposition à la Chambre a dit qu'aucun député ici présent ne devait participer à un débat scientifique à propos des questions que le député d'Athabasca (M. Yewchuk) a soulevées. Je ne suis pas d'accord. Certes, les antécédents et la formation scientifique du député d'Athabasca expliquent son intérêt dans ces questions. Cependant, je ne peux accepter les propos du leader de l'opposition, car je doute qu'ils puissent minimiser la compétence du député de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan).

Une voix: Des commentaires inopportuns.

M. Railton: Oui, des commentaires inopportuns. Ayant l'avantage de posséder une formation et une expérience juridiques, sans doute le député a-t-il déjà participé à des débats de questions scientifiques et est en mesure d'assimiler les exposés présentés à la Chambre. Je pense que l'étude de ce sujet exige un peu de bon sens.

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je regrette d'interrompre le député mais étant donné l'absence du leader de l'opposition à la Chambre, je dois m'opposer à la façon dont le député interprète ses propos. Le leader n'a nullement voulu laissé entendre que le député de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan) n'ait pas la compétence nécessaire. Il a dit que nous étions tous deux également qualifiés pour prendre la parole.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Voilà un sujet de discussion.

● (1640)

M. Railton: Je n'ai rien à ajouter à ce sujet. Je crois m'être bien fait comprendre. Le député a posé plusieurs questions. La première, vers la fin d'octobre, qui portait sur l'étude des additifs et les enfants hyperactifs, ainsi que sur les effets sur les adultes des régimes alimentaires, de la médication à base de produits chimiques, et ainsi de suite. Puis, le 18 novembre dernier, on posait bien des questions sur les effets de l'Amarante ou Rouge n° 2, et sur le Ponceau, Rouge n° 4; on a demandé encore si le noir de carbone a des effets sur la santé de la population. On a demandé une fois de plus si les denrées alimentaires canadiennes contiennent des substances indirectement cancérigènes, et quelles recherches le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social poursuit à cet égard. D'autres questions portaient sur les projets de recherche sur les additifs dans les denrées alimentaires canadiennes, et enfin sur les effets du chloroforme ajouté à certains produits.

Ce sont là de bonnes questions. Le député d'Athabasca a le droit de les poser. D'autre part, je crois pouvoir dire que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'occupe sérieusement de toutes ces questions. En tous cas, c'est ce qu'il dit.

[L'Orateur suppléant (M. Ethier).]

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ce n'est pas seulement le ministre (M. Lalonde). On y trouve des tas de gens, un grand nombre d'hommes de science, pas seulement des médecins mais aussi des chercheurs scientifiques dans tous les domaines dont le député a parlé. Il n'aura aucun mal à trouver les spécialistes qu'il veut. Ils nous communiqueront les résultats de leurs dernières expériences ainsi que des études scientifiques.

Le ministère est au courant des craintes de la population concernant les colorants rouges. Une grande partie de ces craintes vient de la publicité excessive.

On parle beaucoup de l'étiquetage, mais rien ne prouve que le colorant rouge soit dangereux. Essayons de ne pas dramatiser. Tout d'abord, on fait en ce moment même des recherches sur les effets des qualités pharmacocinétiques de l'amarante ou du colorant rouge n° 2 sur différentes espèces animales. Ces recherches se font sous la direction du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. D'après les résultats des expériences effectuées jusqu'ici, on n'a constaté aucun effet nocif de ce produit. Ces résultats concordent avec ceux d'autres expériences effectuées ailleurs dans le monde.

Deuxièmement, il y a les études entreprises sur la pureté du colorant. Il ne fait aucun doute que certains des effets attribués au colorant sont dus aux impuretés des additifs qu'il contient. On se livre non seulement à ces tests chimiques, mais aussi à des tests microbiologiques, pour voir s'ils peuvent affecter les chromosomes ou la santé génétique future de la population.

Quant à la formation de tumeurs, je ne veux pas parler seulement des tumeurs cancérigènes, mais également de toutes sortes de tumeurs. On a mené cette expérience sur un grand nombre de chats. Les tests sont maintenant terminés. Apparemment, le rapport sera bientôt présenté. Jusqu'ici, il ne semble pas que les additifs alimentaires aient cette propriété s'ils sont purs.

La question suivante portait sur ce colorant rouge n° 4. On n'a constaté jusqu'ici aucun effet néfaste pour ce qui est du cancer ou de la reproduction, pas plus qu'il ne semble que ce colorant présente un danger pour la santé. Il n'est pas utilisé très souvent.

Pensez seulement au nombre de gens qui consomment une grande quantité d'aliments contenant du colorant rouge. A-t-on jamais prouvé que la quantité de colorant rouge utilisée avait vraiment augmenté, pas seulement à cause de la hausse démographique, mais bien dans les aliments que l'on consomme. A-t-on jamais constaté que ce genre d'hyperkinésie ou d'enfant hyperkinésique se rencontrait plus souvent qu'avant? C'est l'une des choses dont on s'inquiète depuis une vingtaine d'années. Nous n'avons aucune statistique indiquant une augmentation. Il faut approfondir la question.

Il y a également les effets du noir de carbone. Les ouvrages sur la question semblent dire que le noir de carbone pourrait protéger les animaux cobayes des effets des hydrocarbures polycliniques aromatiques ou des impuretés.